



CARTER GOURDEAU
AVOCATS S.E.N.C

■ **Guy Leblanc**
(418) 628-1800 #236
gleblanc@cartergourdeau.ca

Québec, le 27 avril 2015

PAR COURRIEL : martine.girard@judex.qc.ca

L'honorable Gaétan Dumas
Juge Coordonnateur
Cour supérieure
Palais de justice de Sherbrooke
375, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6B9

Objet : Dans l'affaire du plan d'arrangement avec les créanciers de
Montréal Main & Atlantique Canada cie
No de Cour : 450-17-000167-134
Notre dossier : 750-1657

Monsieur le Juge Dumas,

La présente fait suite à l'audition qui s'est tenue devant vous en date du 15 avril dernier dans le dossier mentionné en rubrique.

Nous vous confirmons l'intention de nos clientes Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurance et Groupe Ledor inc., Mutuelle d'assurance de s'abstenir de voter sur le Plan d'arrangement lors de l'Assemblée des créanciers actuellement prévue pour le 27 mai prochain dans l'éventualité où elles sont autorisées à déposer une preuve de réclamation.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Juge Dumas, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

CARTER GOURDEAU

Guy Leblanc
GL/sp

c.c. Mailing list